

### La Constitution

avons désiré pendant la longue lutte que nous avons soutenue pour obtenir une réforme parlementaire. Je crois qu'il jettera les fondements solides d'une grande et prospère nation.

[Français]

Madame le Président, je termine en vous disant ainsi qu'aux autres députés de cette Chambre qu'il est regrettable que nous n'ayons pas obtenu l'accord d'une dixième province, la province de Québec. Je pense qu'il aurait été du devoir du premier ministre du Québec d'oublier son parti et d'être le représentant de la province de Québec. Il n'y a que trois clauses qui nous séparent. Sur deux de ces clauses nous avons fait des progrès considérables, et s'il y a encore des craintes, nous sommes disposés à discuter. On peut constater le progrès que nous avons réalisé au cours des deux derniers jours, aussi bien sur la question de l'article 28, qui garantit dans la Constitution l'égalité des femmes et des hommes, que sur les progrès que nous accomplissons en ce moment-ci au sujet de l'enchâssement dans la Constitution des droits des autochtones. Nous pourrions encore, dans les jours qui viennent, trouver un terrain d'entente qui permettrait au Québec de se joindre au reste du Canada, ce jour où nous donnerons à notre pays une nouvelle Constitution, ce jour où nous établirons une nouvelle maturité dans notre pays, où les gens auront des droits égaux, où nous pourrions être différents et en même temps partager les responsabilités et les avantages d'être des Canadiens.

[Traduction]

C'est aujourd'hui un grand jour pour le Canada, car il va en sortir grandi. Il y aura plus de justice, plus d'amitié, plus de partage au sein de notre pays. Le Canada, je l'ai répété maintes fois, est un grand pays. Quand nous aurons terminé notre œuvre, nous aurons un pays encore plus grand dont nous aurons tous raison d'être fiers. Aujourd'hui, nous assurons sa survivance. C'est une cause louable. Pour nous, rien ne saurait être supérieur au Canada. Vive le Canada!

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, je voudrais d'abord faire deux brèves observations, en toute sincérité, par égard pour la tradition parlementaire. Je regrette que sur cette question qui touche à l'essence même du Canada et qui tient tant au cœur du premier ministre (M. Trudeau), surtout l'une des rares fois où j'ai des compliments à lui faire, il ait préféré quitter la Chambre avant que, en ma qualité de chef de l'opposition officielle, je puisse répondre au discours de présentation de la résolution par le ministre de la Justice (M. Chrétien).

Je sais qu'il est occupé. Nous le sommes tous. Cette question accapare son attention depuis quelque temps déjà. Je me serais attendu à ce qu'il respecte assez cette institution du Parlement pour vouloir rester. Est-ce que le ministre de la Justice...

**M. Chrétien:** Madame le Président, je voudrais faire proposer au chef de l'opposition d'attendre jusqu'à 2 heures pour faire son discours, au lieu de le couper en deux. Le premier ministre pourrait être présent. Il ne serait alors pas nécessaire de discuter de ce problème. Je suis sûr que le chef de l'opposition va prononcer un discours très important et nous ne devrions pas l'obliger à le faire en deux parties.

**M. Clark:** Madame le Président, je ne m'intéresse qu'à mon auditoire. Si j'ai le privilège de me faire entendre par le premier ministre après la pause, je veux bien déclarer qu'il est 1 heure.

**Mme le Président:** La Chambre s'ajourne jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 12 h 48.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

**Mme le Président:** Lorsque la séance a été suspendue, le très honorable chef de l'opposition (M. Clark) avait la parole.

**M. Clark:** Madame le Président je suis, naturellement, très heureux d'intervenir dans ce débat. Je pense bien qu'au cours des derniers mois nous avons cru ne jamais pouvoir en arriver à ce stade du débat. Tous ceux d'entre nous qui avons foi dans le Canada nous réjouissons d'avoir réussi à faire respecter la Cour suprême du Canada, notre Parlement et l'organe législatif canadien et d'avoir contribué ainsi à l'élaboration du nouveau projet de résolution dont la Chambre des communes est maintenant saisie. Nous avons donc pu faire apporter à la résolution des modifications qui l'ont améliorée de beaucoup par rapport aux projets de résolution qui nous ont été proposés ces dernières années.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Je n'ai pas l'intention de faire un discours empreint d'esprit de parti, madame le Président.

Je demande au ministre de la Justice et procureur général (M. Chrétien) et aux députés de ne pas chercher à se faire du capital politique durant le débat en cours. C'est un conseil que nous devrions tous suivre. Le ministre ne devrait pas tenter d'imputer trop souvent à autrui, que ce soit aux provinces, aux groupes d'autochtones ou à d'autres, les lacunes de la résolution à l'étude. Si le ministre se montre enclin à agir ainsi, je crois que d'autres seront tentés durant le débat d'adopter un ton qui ne nous aidera pas à réaliser des progrès.

Nous entrons dans une autre phase du débat constitutionnel, mais il s'agit d'une phase tout à fait nouvelle. L'atmosphère s'est sensiblement améliorée au Canada. Tous ceux qui participent au débat ont dû faire des compromis. Cela n'a rien de déshonorant, car le Canada fonctionne grâce à des compromis. Toutefois, pour parvenir à un compromis, il faut établir en premier lieu des principes.

Sauf erreur, le premier ministre doit arriver sous peu. J'aimerais qu'il soit là, alors que pour une très rare fois, je m'apprête à lui rendre hommage à la Chambre. La dernière fois que je l'ai fait, c'est après qu'il eut annoncé qu'il s'en allait. Je n'entends pas consacrer une trop grande partie du temps qui m'est alloué à faire son éloge, mais je tiens à lui dire que je ne lui pardonnerai pas de sitôt certaines des conséquences des méthodes qu'ils a utilisées relativement à la constitution. A mon avis, la Chambre doit reconnaître le sérieux, la compétence et la passion dont le premier ministre a fait preuve dans la poursuite de ses objectifs. Tous les députés souhaitent